REMONSTRANCE A LA NOBLESSE CATHOLIQVE DE FRANCE qui tient le party du Roy de Nauarre.

A PARIS,

Chez Nicolas NIVELLE, ruë S. Iaques, aux deux Colonnes.

Et Rolin THIERRY, ruë des Anglois, pres la place Maubert.

Libraire & Imprimeur de la saincte Vnion.

M. D. LXXXIX.

AVEC PRIVILEGE.

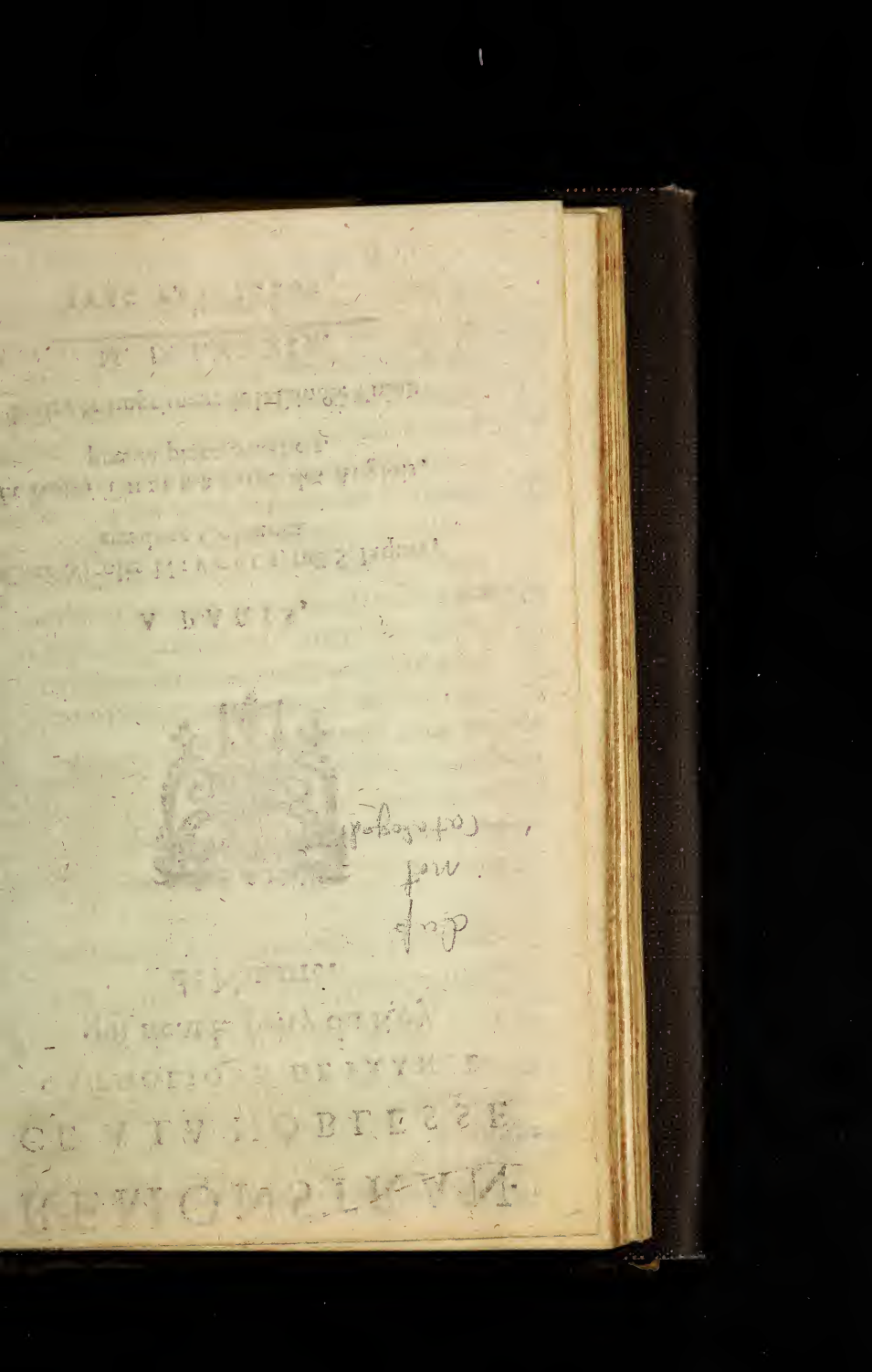

REMONSTRANCE
à la Nobleſſe Catholique de France, qui tient le party du Roy de Nauarre.

MESSIEVRS, ie ne veux point icy vous conuaincre autrement, que vous tenez le mauuais party, qu'en conferant vos actions auec les faits de voz predeceſſeurs: car par celle cõferẽce vous vous trouuerez non ſeulemẽt leur eſtre diſſemblables, mais qui eſt d'auantage, ſi les ames qui ſont deſpouillees de leur corps ont quelque haine & inimitié, vous vous y recognoiſtrez leurs ennemis. Ce qui a l'aduanture vous pourra émouuoir de ſuyure vn plus ſeur & hóneſte party pour vous & pour le bien de ceſt Eſtat: veu meſmement que vous y pourrez encore apperceuoir, que par telles actions voz predeceſſeurs ont amplifié & aggrandy ce Royaume: d'où il y a apparẽ-

ce que si vous continuez de vous gouuerner au contraire d'eux vous l'amoindrirez & perdrez : chose qui vous seroit d'autant plus preiudiciable que vous recognoissez tous que la Noblesse à le principal interest en sa conseruation.

SOVDAIN que les François eurent receu le Christianisme, ils denoncerent la guerre aux Visigoths Arriens, estimãs estre de leur deuoir de cõbattre pour l'accroissement de la religion Chrestienne & Catholique. Depuis leurs successeurs poursuyuirent leur exemple, prenãs pour exercice de leur vertu, de faire à leurs despẽs la guerre contre les Infidelles, heretiques & schismatiques qui possedoient les prouinces de la Grece, Asie, Iudee, Ægypte, Affrique, Sicile, Espaigne, Saxe, Allemaigne & Hongrie. Comme l'on estime maintenant deshonneste à vn gentil-homme de maison, de n'auoir fait vn voyage en Italie pour y apprendre plusieurs hõnestes exercices : aussi l'estoit-ce pour lors de n'auoir fait vn voyage en la terre Saincte, & là cõbattu genereusement contre les ennemis de Dieu. Soit que noz Rois se fissent chefs du voyage, soit quelques autres Princes François, Allemans ou Italiens. Mesme

lors q̃ l'on eſtoit le pl⁹ aux priſes auec l'Anglois, & le Royaume eſtoit en tres-grand danger d'eſtre vſurpé par eux, il ſ'eſt trouué des gentils-hommes qui pour les calamitez de leur païs, n'ont laiſſé de pourſuyure ceſte loüable couſtume des anciens. Et telles entrepriſes leur ont ſuccedé ſi bien, qu'outre la gloire qu'ils y ont acquis, & la cõqueſte de quelques vnes de ces prouinces, qu'ils ont poſſedé vn long temps: encore le nom des François eſt à toutes ces nations redoutable & reformidable. Nicetas Autheur Grec parlant d'eux, eſcrit qu'ils eſtoient ſi hardis & courageux, qu'ils ne craignoient rien que la cheute du ciel: c'eſt à dire, comme ie l'interprete, autrement peut eſtre que ce Grec n'a entendu, qu'ils ne craignoient rien que l'ire de Dieu & ſes iuſtes punitions & vengeances. Quand il eſt aduenu que les Infidelles ont voulu enuahir ce Royaume: la Nobleſſe ſ'eſt oppoſee à eux genereuſemẽt & aux Sarrazins ſoubs Charles Martel, & aux Normans ſoubs la poſterité de Charlemaigne. Conſiderons, Meſſieurs, ſ'il y a rien en vous de ſemblable. Voz predeceſſeurs combattoient pour l'accroiſſement de la religion aux Prouinces eſtrangeres,

En ſes Annalle

vous ne cõbattez pas en voſtre païs pour la deffenſe d'icelle. Que dis-ie, vous ne cõbattez pas, mais d'auantage vous aidez les heretiques, vous les ſecourez, voz eſpees & voz armes, à fin d'vſer de voz termes, ſont heretiques, vous en eſtes les oppreſſeurs, qui en deuriez eſtre à l'exemple de voz peres les protecteurs & deffenſeurs. Pendant les guerres du Royaume vo⁹ ne laiſſez pas voz maiſons pour accourir dehors à la defenſe de l'Egliſe: mais les guerres eſtant émeuës dans iceluy pour la deffendre, vous vous mettez du party qui pretend la deſtruire & exterminer. La crainte de la cheute du ciel, c'eſt à dire, de la colere & vengeance de Dieu ne vous ſaiſit point, mais les hõmes vous eſpouuantẽt: quand les heretiques & leurs adherãs vous ont ſẽblé les plus forts, pluſieurs de vous ſe ſont rangez de leur party: Le Turc ne deſirant il y a lõg temps que d'auoir quelque entree en Italie ou Eſpaigne, pour apres les auoir occupees nous occuper ſemblablement, au lieu de luy mettre toutes ſortes d'obſtacles & empeſchemẽs, vous acheminez par voſtre ſecours les affaires d'vn Prince qui le ſollicite tous les iours d'y vouloir faire vne deſcente.

Voz predeceſſeurs ont baſty les Egliſes, les ont fondees & doüees de rentes & reuenuz temporels, ont porté vn ſingulier zele & affection à icelles. Quand Bouchard Seigneur de Montmorancy, le Seigneur de Crecy & pluſieurs autres Seigneurs en diuers temps les opprimoiẽt, ils ont ſuiuy leurs Rois contre iceux pour les deliurer d'oppreſſion: Faictes vous à preſent le meſme. Au lieu de les baſtir, vous les demoliſſez, au lieu de les fonder vous les deſtruiſez, & tant ſ'en faut q̃ vous leur eſlargiſſiez de voz biens, que ceux qu'elles ont vous les pillez, rauagez & ſaccagez. Ou ſoit que vous le faſſiez vous-meſmes, ou ſoit que vous aidiez ou ne reſiſtiez pas à tels rauages, ou ſoit encore qu'eſtabliſſant les heretiques au Royaume, vous iettiez par ce moyen les fondemens de telles ruines & ſaccagemens.

Voz predeceſſeurs lors que l'hereſie des Albigeois infectoit le païs de Languedoc, ſe croiſerent de toutes parts pour l'exterminer, non vne fois, mais pluſieurs: & du temps du feu Roy Charles IX. voz peres, freres, enfans, couſins & nepueux ont rendu genereuſemenr leurs vies à Dieu pour la conſeruation de ſon Egliſe. Quelqu'vn

pourra dire, que c'eſtoit pour ſouſtenir le Roy, par ce que les heretiques en vouloiẽt à l'Eſtat : mais ſil eſt veritable que la cauſe pour laquelle les heretiques attentoiẽt cõtre le Roy, eſtoit la religion Catholique qu'il deffendoit : il faut croire que la meſme cauſe qui pouſſoit ce Prince de ſoppoſer aux heretiques, pouſſoit auſſi la Nobleſſe à ſy oppoſer pareillement. Et maintenant cõme les iugemẽs de Dieu ſont tres-grands, il a permis premierement que le feu Roy ſe ſoit deſuoyé de ſon droict chemin, & puis que le legitime ſucceſſeur de la Courõne fut priſonnier: à celle fin d'eſprouuer, ſi vous & nous entreprendrions auſſi gaillardemẽt la guerre pour ſõ ſainct nom ſans le Roy, qu'elle auoit eſté par nous & par noz peres auparauãt entrepriſe auec le Roy. Mais vous eſtes bien à preſẽt eſloignez de vous oppoſer à eux, quãd au contraire vous portez pour eux les armes, & les voulez eſtablir voz ſouuerains: & bien plus encore de vous croiſer à l'encõtre, qui auez pour leur cõplaire, & pour demonſtrer que vous eſtes de leur party oſté de voz caſaques la croix anciẽne marque du Chriſtianiſme.

Voz predeceſſeurs ont tellement aimé ceſt

ceſt Eſtat, qu'ils n'ont peu ſouffrir le Prince Loys ſurnommé le Fayneant, lequel l'auoit rendu tributaire aux Normans, n'y Charles Duc de Lorraine, par ce qu'il ſembloit eſtre plus amy des Allemans que des François: choiſiſſans pluſtoſt d'eſlire des Rois d'vne nouuelle race, que d'admettre pour ſucceſſeur celuy qui leur ſembloit eſtre ennemy. Les meſmes lors que le Royaume eſtoit preſque tout occupé des Anglois durant la priſon du Roy Iean, & durant que Charles 7. au lieu de penſer à ſes affaires, qui ſembloient au iugement humain deſeſperez, ſamuſoit à faire l'amour à la belle Agnes, ne perdirent point cœur pour la priſon ou laſcheté de leur Prince: mais ſans ſe laſſer de les cõbattre preſque l'eſpace d'vn ſiecle, remirent en fin ceſt Eſtat en ſa premiere dignité, conquirent la Guyenne & les chaſſerent horſmis de Calais en leur mer: leur faiſant perdre tout à la fois la iouyſſance & l'eſperance de ce Royaume, qu'ils pretẽdoient & pretendẽt encore leur appartenir. Ceſte affection de voz peres au biẽ de ceſt Eſtat, pouuez vous dire, que vous ayez maintenant, qui fauoriſez & tenez le party des Princes qui ont ouuert ce Royaume aux Allemans, nõ vne

fois, mais plusieurs, nõ à des petites troupes, mais à des armees de trente ou quarãte mil hommes, qui l'ont fait d'auantage pẽsionnaire d'iceux, & qui les ont fait triõpher publiquement de ses despouilles. Les Anglois noz anciens ennemis, sont à presẽt auecques vous, l'entree leur a esté dõnee à Dieppe par vn gẽtil-hõme Catholique, lequel admettant le Roy de Nauarre, les a consequemmẽt admis. Diray-ie vne chose tres-desplorable. Les Frãçois & les Anglois n'ont gueres eu iamais societé de guerre q̃ pour accroistre la religion, cõme en la cõqueste de la terre Saincte, maintenãt les Frãçois & les Anglois sont associez ensẽble pour destruire la religiõ. De quels yeux, de quel visage les regardez vous, sçachans bien la vieille haine qu'ils portent à nostre nation, & principalement aux Catholiques: quãd vous sçauez q̃ leur Roine porte encore le tiltre de Roine de France, quand vous sçauez les inhumanitez qu'elle exerce iournellement contre les Catholiques. Vous ne le sçauriez ignorer: car plusieurs de vous en ont esté tesmoings oculaires. Maintenant doncques les Anglois & les Allemans heretiques nous opprimeront, lesquels selon la coustume des natiõ

eſtrangeres ne feront pas noz affaires, mais les leurs. Nous pour euiter ces puiſſances & leur pouuoir reſiſter, ſommes cõtraincts de mandier le ſecours d'Eſpagne & d'Italie. Et voilà la Frãce par voſtre moyen faicte Allemãde, Angloiſe, Eſpagnolle & Italienne. Ie ſçay bien que vous nous oppoſerez, que nous auons faict Ligue auec l'Eſpagnol, mais nous vous reſpondrons, que vous l'auez auec l'Anglois: Que vous l'auez auec l'Anglois heretique pour exterminer noſtre religion, & nous l'auons faicte auec l'Eſpagnol Catholique pour la defendre. Nous vous reſpondrons encore ce que ie vous ſupplieray de noter: Que le defunct Duc de Guyſe fut ſi genereux, que là où le Roy de Nauarre auoit faict entrer vne armee de quarante mille eſtrangers au Royaume pour accabler les Catholiques, au ſimple commandement du Roy, qu'il cognoiſſoit fauoriſer ſecrettement les heretiques, il ne ſe voulut ſeruir des forces du Roy d'Eſpaigne, ains eſleut pluſtoſt de reſiſter auec vne petite armee de quatre mille hommes à de ſi grandes forces, que contre la volonté du Roy faire entrer au Royaume les eſtrangers. Nous vous reſpondrons d'auantage, que tout eſtranger eſt

estranger, mais que l'Anglois est encore l'ancien ennemy de la France: qu'auec le Roy d'Espaigne nous auons eu vne fille de France mariee, qui a laissé deux filles encore viuantes, auec la Royne d'Angleterre, il n'y a aucune alliãce: que le feu Roy Charles neufiesme s'est seruy de l'Espagnol, ses ennemis les heretiques des Anglois: que depuis la paix faicte auec l'Anglois, les Anglois nous ont occupé le Haure de Grace, depuis la paix faicte auec l'Espagnol, il ne nous a rien occupé; que la Royne d'Angleterre a faict trancher la teste publiquement à vne Royne doüairiere de France, l'Espagnol n'a iamais faict à la France vne telle iniure. En somme que vous ne deuez trouuer mauuais que nous suyuiõs l'exemple du Roy de Nauarre de s'aider des estrãgers.

POVR iustificatiõ de voz armes, & pour demõstrer que c'est nous qui auõs le tort, vo⁹ auez accoustumé d'alleguer, qu'il n'est pas question à present de la religion, mais de l'estat: d'autant qu'il s'agit d'exclurre la maison de Bourbon de la Couronne, pour la mettre sur la teste de ceux de Guyse. Plusieurs ont cy deuãt monstré, qu'aux guerres qui ont esté depuis l'an 1585. tousiours

il a esté question de la religion, & non de l'Estat, car comme l'euenement a assez demõstré à ceux qui n'y vouloiẽt voir goutte, iamais l'intention du feu Roy ne fut autre, que de laisser pour sõ successeur le Roy de Nauarre. De maniere que les Princes, Seigneurs & communautez Catholiques, prindrent iustement & bien à propos les armes: l'exemple des pays voisins d'Angleterre & de Bearn ne leur permettãt, de s'endormir, & la raison qui enseigne, qu'il ne faut que les hommes d'Estat attendent le mal, pour apres y donner remede, mais qu'ils le doiuent auparauant deuancer & preuenir. Mais maintenant qui est celuy si aueugle qui ne voit que la question principale est de la religion, & non de l'Estat. Vn Prince heretique se dit nostre Roy: Nous soustenons qu'il ne l'est point, tant par ce qu'il est hors de l'Eglise Catholique, excommunié & priué de la succession de la Couronne par nostre S. Pere: qu'aussi il est exclus par les Loys & Coustumes de tous Royaumes, & particulierement de cestui-cy. Vous auez peu voir en des liures cy deuant publiez, que la deposition des Roys pour la cause de l'heresie, n'est pas nouuelle en tous les Royaumes Chrestiẽs,

comme en Grece, Allemagne, Angleterre, Escosse, Espagne & Italie: & n'ignorez pas la Loy d'Vnion iuree solennellement aux Estats, & que vous mesmes auez procuree, par laquelle tout heretique & fauteur d'heresie est exclus de la succession de la Couronne. Apres nous tenons Monseigneur le Cardinal de Bourbon Prince Catholique pour nostre Roy: Nous ne reiettons pas doncques de la Couronne ceux de la maison de Bourbõ: & la question par ce moyẽ demeure de la religion, puis qu'à cause d'icelle d'vne mesme maison nous en repoussons l'vn & admettons l'autre. Et ne faut point proposer ce dequoy l'on accuse la maison de Guyse, à sçauoir d'auoir mis en ieu nostre-dict Roy, Prince vieil, à fin qu'il luy fit la planche pour paruenir à la Royauté. Iamais l'intention de Messieurs de Guyse ne se trouuera auoir esté telle. On n'a iamais parlé d'exclurre Messieurs de Bourbon, qu'au cas qu'il aduiendroit qu'ils seroiẽt heretiques ou fauteurs d'iceux: & n'est pas vray-semblable q̃ nostre Roy eut voulu exclurre les Princes de son sang ses nepueux, lesquels il a esleuez & nourris, s'ils fussent demeurez en la cause des Catholiques. D'auantage qu'on con-

sidere qu'en plusieurs liures publiez par les Catholiques de l'Vnion, le droict de proximité touchant la succession du Royaume a esté disputé, non seulement pour le droict de nostre Roy, mais aussi de Monsieur le Duc de Montpésier, qu'ils ont demonstré estre plus proche d'vn degré que le Roy de Nauarre: ils ne vouloient doncques seulemẽt mettre en liee cõtre le Roy de Nauarre nostre Roy, mais tous les Princes de la maison, s'ils y eussent voulu entẽdre. Mais ils ont mieux aimé s'exclurre eux-mesmes, que de n'embrasser le party dudict Roy: ie dis s'exclurre eux-mesmes, par ce que iurans, & auant les Estats, & en iceux la Loy d'Vnion, & puis s'associans auec le Roy de Nauarre, il ne faut point doubter qu'ils ne se soiẽt eux-mesmes exceluz. Ce ne sont pas doncques Messieurs de Guyse & les Catholiques vnis, qui les ont voulu ou entẽdu iamais exclurre, mais eux-mesmes qui s'en sont exceluz. Et particulierement pour le regard du feu Duc de Guyse que l'on calomnioit tant se vouloir faire Roy, tous les hommes d'estat m'aduouëront que s'il y aspiroit, il s'est gouuerné en fort mauuais homme d'Estat: mais s'il ne regardoit en ses actions que le bien

de son Roy & celuy de l'Estat, comme veritablement il l'a tousiours regardé, qu'il s'est gouuerné en bon François, & en tres-fidele & tres-loyal seruiteur de son maistre. Et quant à Mõsieur le Duc de Mayẽne, qui est Lieutenant de l'Estat Royal, plusieurs gens d'honneur luy ont ouy dire, qu'il seroit content d'estre à Dijon en son gouuernement, & s'il estoit besoin hors le Royaume, pourueu que ce faisant, c'est Estat fut en repos par vn bon establissement en la Religion.

Vous nous pensez fermer la bouche, & respõdre suffisammẽt à toutes les raisons, par lesquelles nous auons plusieurs fois, faict veoir qu'vn heretique ne peut estre Roy de France, & que nostre religiõ court vne grande fortune s'il l'est, quand vous nous dites que le Roy de Nauarre se fera Catholique, où à tout le moins maintiendra l'exercice de la Religion Catholique. Ie vous demande, Messieurs, qu'elle asseurance en auez vous, ou biẽ quel signe qu'il le face. Il a promis à la Noblesse de se faire Catholique dans six mois, & iuré publiquement & solennellement qu'il maintiẽdroit l'exercice de l'vne & de l'autre Religion. Combiẽ y a-il de temps qu'il chante qu'il

qu'il se fera Catholique, qu'il ne desire que d'estre instruict, ceste chanson ne vous est-elle point encore vieille : depuis la mort de feu Mõsieur le Duc d'Anjou frere du Roy defunct noz oreilles n'ont esté battues d'autre chose. Les six mois sont desia escoulez, & toutesfois le voila aussi Catholique que deuant. Faut-il six mois pour instruire vn homme en la religion Catholique, le sainct Esprit demeure-il si long à venir pour l'inspirer, &, ce qui est tres-considerable, se faict-on Catholique pour obtenir quelque Seigneurie tẽporelle, comme vous voulez qu'il le face, ou bien si c'est pour acquerir le Royaume celeste? S'il cognoist la verité de nostre Religiõ qu'est-il besoing de dilayement? S'il ne la cognoist pas, pourquoy le pressez vous de ce faire Catholique? Est-ce point afin que se soit vn hypocrite, & que soubs le voile d'hypocrisie il nous abuse de mesme que plusieurs Princes payẽs & heretiques ont parcy deuant abusé les Chrestiens? Vous me direz qu'il la luy faut faire cognoistre, qu'il le faut instruire, comme il ne demande qu'instructiõ: Mais, Messieurs, il est malaisé d'instruire celuy qui demande l'instructiõ de bouche, & ne la veut point receuoir de

faict. Pourroit-on trouuer de plus doctes personnages pour l'instruire en nostre Foy que ceux qui ne l'ont sçeu bien faire du temps du feu Roy Charles neufiesme, ou que ceux que le feu Roy Hēry luy enuoya pour cest effect auec Monsieur le Cardinal de Lenoncourt? Tel nōbre me direz vous n'est pas suffisant, il faut vn Concile pour l'instruire, il sagit de la conuersion d'vn Roy de France, pourquoy ne l'assemblerons nous pas. Ie n'ouys iamais dire que pour l'instruction d'vn homme quel qu'il fut, il fut besoing d'vn Concile: tous les Princes qui se sont cōuertis anciennemēt n'en ont point eu besoing: & les Conciles sont necessaires, lors que les heresies sont en leur naissance, & non lors qu'elles ont pris pied, racine & fondement. Considerez, Messieurs, que le Colloque de Poissy n'a rien proffité pour la conuersion des heretiques, ny la Conference de deux Docteurs de Sorbonne auec deux ministres, pour la reduction de Madame de Bouillō, ny, que ie deuois mettre le premier, le Cōcile de Trente general, & vniuersel, apres lequel il ne vous est aucunement permis de determiner de la Foy en vn Cōcile National, si vous ne voulez estre Schismati-

ques. Mais ie vous prie dites moy, quand eſt-ce que ſe tiendra ce Concile: ie croy qu'il eſt encore retardé pour quelque tẽps, auſſi bien que l'entree du Roy de Nauarre à Tours, & le ſacre & couronnement d'iceluy Roy. Ne voyez vous pas qu'on vous abuſe, qu'on vous pipe, qu'on vous deçoit, qu'on ne veut que gaigner tẽps & attendre les grãdes armees eſtrãgeres d'heretiques, pour eſtablir & nous perdre, & apres nous auoir perdus, vous perdre conſequemment? Car lors on ne ſe ſouuiendroit plus des promeſſes qu'on vous auroit faictes, ainſi que Leon Iconomacque & Michel le Begue Empereurs Grecs, & la Roine d'Angleterre qui eſt à preſent, ne ſ'en ſouuindrent plus, apres qu'ils ſe furent eſtablis: & ſi ces promeſſes eſcrites eſtoiẽt par deuers vous, on les ſçauroit biẽ repeter par force, cõme fit l'Empereur Anaſtaſe du Patriarche Euphemius: Que ſi vous en vouſiez gronder, on vous chaſtieroit de meſme que Leon Empereur, fils de Conſtantin Copronyme, apres qu'il eut oſté ſon maſque chaſtia tres-rigoureuſement les Seigneurs de ſa Court qui en vouloient murmurer. Meſſieurs, ſ'il n'y a eu iamais Prince heretique qui ſe ſoit conuerty pour eſtre

Roy, lequel ne nous ait deceu, Pourquoy eſt ce que ceſtui-cy ne nous deceuroit point? S'il n'y en a eu iamais qui ait faict le ſerment pareil à celuy du Roy de Nauarre, de maintenir la Religion Catholique, qui ne l'ait faullé, Pourquoy ceſtui-cy ne le faulſeroit? S'il n'y en a eu iamais qui de frãche volonté ait eſté bening aux Catholiques, Pourquoy ceſtui-cy leur ſeroit le premier doux & clement? Vn certain perſonnage a de nouueau traicté ce point amplement, lequel deſireroit que les Miniſtres ou autres luy reſpondiſſent. Ie paſſeray plus outre, Meſſieurs: Pourquoy aux Royaumes eſquels les Roys ſont heretiques, bien qu'il y ait nombre de Catholiques, on chante tout autre iargon, ſçauoir, qu'il ne faut point permettre autre Religiõ que celle du Prince: & lors que le Roy de Nauarre ſeroit eſtabli Roy, & auroit toute la force du Royaume vers luy on ne le chãteroit pas? Pourquoy les heretiques depuis vingt & cinq ou trente ans, ayant maſſacré les Preſtres, pillé les Egliſes, foulé les Sacremens ſoubs les Roys Catholiques, ne le feroient pas ayans vn Prince de leur religion? Pourquoy le Roy de Nauarre, ayant aſſiſté luy-meſme à tels maſſacres,

...u li-
...e de la
...iſſance
...r Rois.

pillages & foulemẽs, & ayãt en ſon pays de Bearn perſecuté generalement les Catholiques, ne feroit pas le meſme, & ne les perſecuteroit pas quand il ſeroit plus puiſſant, c'eſt à dire quãd à ſon petit Eſtat de Bearn, il auroit adiouſté vn tel & ſi ample Royaume que celuy de France?

Mais voyons quels ſignes il vous donne de ſa conuerſion & douceur. Parauanture il a touſiours les coſtez enuirõnez de Preſtres, Moines & Predicateurs Catholiques qu'il oit volontiers, il viſite quelquefois les Egliſes, & voit noz ſacrifices & y aſſiſte, diſant qu'il y trouue des choſes qui luy ſemblent bonnes: il admet les bons Catholiques aux Eſtats & Gouuernemens, & aux priſes des villes, il pardonne aux Catholiques, que le ſeul zele de la Religion a eſmeuz de luy reſiſter, aux perſonnes Eccleſiaſtiques & aux Egliſes. Au contraire il a touſiours aupres de luy des Miniſtres qui le confirment dauantage en ſon hereſie: pour ne deſcendre aux Egliſes, ſelon l'ancienne couſtume des Roys de Frãce, il retarde ſes entrees aux villes: il ne donne les principaux Eſtats & les gouuernemens, qu'aux heretiques, comme de nouueau pour exemple ceux du Mans & de Vẽdoſ-

me, & meſme les oſte quelquesfois aux Catholiques pour les leur donner, ainſi que celuy de Pontoiſe: il faict pendre & maſſacrer inhumainement, meſme apres la rançon receuë les bons Catholiques ſes priſonniers, & principalement les Eccleſiaſtiques: & par ſes Anglois faict piller, butiner & ſaccager toutes les Egliſes. Pourquoy donques, puis qu'il n'y a aucune apparence en luy de cõuerſion & d'humanité l'attendez vous? n'eſt-ce pas vn erreur manifeſte d'attendre ce dequoy il n'y a aucune apparẽce de pouuoir auoir. Il le nous a promis dites vous: Commẽt? en voz affaires priuees vous ne vous aſſeureriez point ſur la parole d'vn ſeul homme, vous voudriez d'autres aſſeurances, des reſpondans, des gages, & en l'affaire de la Religiõ qui regarde le bien de voz ames, de celles de voz enfans, de toute la Frãce & de toute la Chreſtienté vous vous en voulez aſſeurer? C'eſt dites vous la parole d'vn Prince du ſang de France: qu'eſt-ce que vous penſez dire, quand vous dites Prince du ſang de France, pẽſez vous dire plein d'integrité, fidelité & loyauté, ces qualitez ne ſont point d'auãtage en vn Prince du ſang de France qu'en vn autre. Il ne ſe faict pas

en la generation transfusion des mœurs comme du sang: d'où l'on voit aduenir biẽ souuẽt que les Princes genereux, humains, & gardans leur foy engendrent des enfans lasches, sanguinaires & desloyaux: Il n'a iamais faussé sa foy: prenons le cas qu'ainsi fut, s'ẽsuit il qu'il ne la fausse point à l'aduenir? n'auez vous iamais esprouué que les hommes se changent, & principalement les heretiques? Mais comment est-ce que vous dites d'vn Prince heretique relaps, d'vn Prince qui a souuẽt fait la guerre à son Roy qu'il n'a iamais faussé sa foy: il faut necessairement, les Edicts de paix faits par les deffuncts Rois auec luy ayans esté souuent rompuz, ou que vous ayez combattu pour des Rois perfides & desloyaux, ou biẽ que le Roy de Nauarre soit perfide. Voulez vous que ie vous die à qui vous estes semblables, quand vous tenez le party du Roy de Nauarre, soubs esperãce de sa conuersion: A ceux qui ouuriroiẽt leurs maisons, leurs chambres, cabinets & coffres, & mettroient les larrõs & volleurs dedans soubs esperance qu'ils s'amenderoient. Car ne faites vous pas le mesme? n'ouurez vous pas les villes Catholiques, les Chasteaux, Eglises & Monasteres au

Roy de Nauarre ſoubs eſpoir qu'il ſe conuertira? Conſiderez, Meſſieurs, comme il en a prins à l'Angleterre d'attendre la conuerſion d'vn Roy heretique. Henry 8. Roy d'Angleterre ſ'eſtāt ſeparé de l'obeïſſance de l'Egliſe, & ayant vſurpé le tiltre de ſouuerain d'icelle en ſō Royaume, les Catholiques pour la bien-veillāce qu'ils portent naturellement à leur Prince, furent d'aduis d'attendre ſa cōuerſion. Qu'en aduint-il? ce Prince apres qu'il eut eſtably ſes affaires par la force, au lieu de ſe conuertir perſecuta cruellemēt tous ceux qui auoiēt attendu ſa conuerſion. Et toutesfois les Anglois auoient quelques raiſons de l'attendre, ou vous n'en auez aucunemēt. Le Roy Henry d'Angleterre eſtoit né de parēs tres-Catholiques, ceſtui-cy a eu ſa grād mere & ſa mere tres-heretiques: il auoit eſté inſtruit dés ſa ieuneſſe en l'Egliſe, ceſtui cy en l'hereſie: il auoit combattu cōtre les erreurs de Luther par vn liure tres-docte qu'il compoſa, ceſtui-cy a touſiours combattu par armes cōtre la vraye Egliſe: L'amour qui eſt vne violente paſſion, & qui ſe perd auſſi couſtumierement par la iouïſsāce de la choſe aimee, l'auoit pouſſé à l'hereſie, ceſtui-cy vne forte & ferme obſtinatiō:

il

il creut touſiours au S. Sacrement de l'Autel, ceſtui-cy n'y creut iamais: il vint de l'Egliſe à l'hereſie, & ceſtui-cy premierement de l'hereſie à l'Egliſe, & puis de l'Egliſe à l'hereſie. Penſez vous doncques attendre rien de meilleur de ce Henry, que les Anglois de ceſtuy-là. Il fera comme l'autre ſil paruiēt à ſes deſſeins, de terribles boucheries de vous. Ainſi qu'en l'Angleterre, ſi vous demandez à preſent que ſont deuenuës les maiſons des Princes & Seigneurs Catholiques qui floriſſoient il y a enuiron cinquante ans, on vous reſpondra qu'elles ont paſſé par les mains des bourreaux: de meſme d'icy en vn tel tēps, on reſpondroit des voſtres en France: car les pretextes ne māqueroient iamais pour vous faire mourir, non plus qu'à la Royne d'Angleterre: & celuy principalement, que vous auriez attenté à l'Eſtat & conſpiré contre la perſonne du Roy. Deſſillez vous doncques, Meſſieurs, les yeux pour voir clair en ces affaires, diſſipez les tenebres d'ignorance & d'erreur qui les ont occupez ſi lōg tēps, & ne vo⁹ aſſeurez plus ſur des paroles pleines de toute diſſimulation, mais regardez les effects: iugez par iceux de l'aduenir & vous ne ſerez iamais trompez.

Ie sçay que quelques vns de vous se pleignent de quelques insolences du peuple qui n'a point respecté en quelques endroits la Noblesse ny les Magistrats, prenant des passedroits qu'il ne luy estoit loisible de prendre. Quand bien ainsi seroit, il ne faut pour vostre particulier vous bãder contre l'Eglise de Dieu. Mais vous deuez considerer que le grand desordre aduenu à Blois par la violation des Estats ne pouuoit qu'il ne fut suiuy d'autres desordres: vous principalemẽt ausquels appartenoit de vous opposer au Roy conniuans à si grosses fautes, & plusieurs des Magistrats les fauorisans. Ie desirerois toutesfois que les choses se fussent comportees en quelques lieux plus doucement & modestement, qui neantmoins se sont tellement comportees, que personne de vostre ordre n'a esté publiquemẽt offensé, là où le Roy de Nauarre n'a non plus espargné la teste des gentils-hommes que des autres. Mais puis que tout celà est passé, & que le Roy Henry est mort, oublions toutes ces choses, & vnissons nous tous pour la cõseruation de nostre religion. Le peuple d'oresnauant respecte la Noblesse, le Magistrat soit obey, le Clergé prie Dieu deuotemẽt

esloigné de tout luxe, auarice & ambition, & la Noblesse deffende tous ces autres estats iouyssant de ses priuileges, droicts & prerogatiues. Et bref practiquons ceste maxime de quelques Polytiques, *Que pour bien reformer vn Estat, il le faut ramener autant qu'il est possible à ses premiers commencemens*. Commençons doncques à y ramener ceslui-cy, mais pour bien commencer ramenons par tout l'ancienne religion Chrestienne & Catholique. Que iamais autre Prince ne commande aux François que celuy qui sera de telle religion: Que iamais aucun ne soit reputé Prince de France, tandis qu'il aura aucune association ou participation auec les heretiques, & que celà soit vne Loy certaine & inuiolable en ceste Estat.

MESSIEVRS, quand quelquefois en voz propos & discours familiers, ou bien discourans à par vous, il vous viendra en memoire la mort de voz peres, freres, enfans, oncles, cousins & neueuz: l'vn tué à Dreux, l'autre à Sainct Denis, l'autre à Iarnac, l'autre à Moncontour, ou à Coutras, ou en quelque autre rencontre contre les heretiques: qu'il vous souuiéne qu'ils sont morts pour la religion Catholique, con-

tre laquelle vous combatez maintenant, qu'ils sont morts pour la vous laisser telle qu'ils l'auoient receuë de leurs ayeulx, c'est à sçauoir hereditaire en leur maison, pour y estre conseruee par vous, & non pour y estre perdue, bannie & dechassee. Et lors que vous regarderez les playes que vous-mesmes y auez receu, pensez que vous ne les pouuez receuoir plus honnorablemẽt: & que maintenant que vous combatez à l'encontre, vous les des-honnorez: car si pour lors la querelle estoit bonne, elle l'est encore à present, puis qu'elle n'a point chãgé de cause: & par ainsi il ne se peut faire, que vous ne soyez par les nations estrangeres, & par la posterité condamnez d'inconstance & legereté: ce qui ne vous aduiendra point si vous delaissez le party du Roy de Nauarre, parce qu'on estimera que l'amitié, ou l'obligation que vous auiez au feu Roy vous a retenus iusques à present en son party. Et quãd vous sortirez de voz maisons pour aller trouuer ledict Roy de Nauarre, disans l'adieu à voz enfans, songez que vous les allez priuer de l'heritage celeste, pour leur donner celuy de l'Enfer, que vous leur allez preparer toute voye de perdition, que vous les allez faire diffem-

blables à vous, c'eſt à dire, que vous qui eſtes Catholiques, les allez faire heretiques. Ces conſiderations pourront peut eſtre d'auantage enuers vous, que toutes autres raiſons que ie vous pourrois amener pour vous faire deſtourner de ce party.

MONSIEVR le Duc de Mayẽne Prince genereux & magnanime, vous ſemond & coniure de vous en deſtourner & de le vouloir aſſiſter, non pour le ſouſtien de ſa maiſon, mais pour celuy de voſtre religiõ. Il dit que luy & la Nobleſſe de ſon party ne ſçauroient eſlire vn plus honnorable tombeau, que ſuyuant l'exemple de leurs predeceſſeurs mourir pour le ſeruice de Dieu: où vous n'en ſçauriez eſlire vn plus deshonneſte que combattans cõtre Dieu, vous enterrer auec les ennemis de voz peres. Que ſ'il aduient qu'eux y mourans, la religion ſe perde en France, ils auront ceſt honneur, que de mourir les derniers François Catholiques zelateurs de leur religiõ: ſi vous y mourez, vous aurez ceſte honte q̃ de mourir les derniers François Catholiques ennemis & aduerſaires d'icelle. Et ſi au cõtraire ils en remportent la victoire, comme ils en ont bonne eſperance, ils demeureront glorieux & triomphans, l'hon-

neur & le contentement d'vne si belle entreprinse les accompagnera. Vous, si vous la remportez, vn chagrin, vn remords, vn repentir d'auoir trahy vostre religion, amoindriront la ioye que vous en pourriez receuoir. Ioignez vous donques à luy, Messieurs, il ne desire que de vous caresser, embrasser & honorer, selon voz maisons, qualitez & merites, il vous recognoist presque tous auoir cõbatu soubs son enseigne, ou celles de feus Messieurs ses Pere & frere cõtre les heretiques. Et puis que vous estes Catholiques, oyez la voix de l'Egliſe, qui par le sainct Pere chef d'icelle, vous admonneste de vous reünir à elle & de delaisser le party qu'elle reprouue & maudit. Quoy, pensez vous participer au merite de ses Sacremens tenans ce mauuais party? pensez-vous obtenir l'absolution de voz pechez quãd vous vous presentez au Prestre ny receuoir autrement le S. Sacremẽt de l'Autel qu'en vostre condamnation? Il n'y a qu'vne Egliſe, Messieurs, laquelle n'est point autre en France, qu'en Italie, Espaigne & Allemaigne: il n'y a qu'vn chef d'icelle, auquel il conuient obeïr: lequel ayãt excommunié generalement tous les fauteurs & adherãs du Roy de Nauarre, vous

vous deuez recognoiſtre du nombre des excommuniez, & à ceſte occaſion pour euiter le coup d'vne telle malediction, qui a faict perdre tant de grands Princes & Monarques, & dernierement le feu Roy Henry troiſieſme, il vous faut reünir à l'Egliſe ſelon qu'il vous commande & enioint. Obeyſſez luy doncques, Meſſieurs, & au Legat de ſa Saincteté, lequel n'eſt point enuoyé pour perdre la Nobleſſe Catholique de France & la rẽdre Eſpagnolle, cõme les heretiques calomnierõt: mais pour la ramaſſer pour en faire vn corps Frãçois, qui ſoppoſe vaillamment aux ennemis de Dieu. Si vous prenez noſtre party, vous ne pouuez auoir mal que d'vn coſté: Si vous vous opiniaſtrez au contraire, vous l'aurez de tous les deux: car comme ie vous ay cy deuant dit, quand on aura faict à nous on viendra à vous: outre les iugemẽs de Dieu que vous deuez craindre tomber ſur vous & ſur voſtre poſterité, lequel ne delaiſſe iamais impuny vn forfaict commis contre ſon ſeruice: tel que le voſtre, qui ayãs eſté baptiſés, nourris & eſleuez en l'exercice de ſa religiõ, pour voz cõmoditez & paſſions particulieres la trahiſſez miſerablement.

FIN.

Extraict du priuilege.

PAR priuilege donné & octroyé, par Messieurs du Conseil general de la saincte Vnion des Catholiques; A Nicolas Niuelle, & Rolin Thierry, Libraire & Imprimeur: Il leur est permis d'imprimer tout ce qui peut cõcerner l'Estat publiq & affaires de la France, & ce qui sera ordõné & procedera d'iceluy Conseil. Et sont faictes deffences à tous autres Libraires & Imprimeurs, de les imprimer ou faire imprimer, ny exposer en vente, sur peine de confiscatiõ des exemplaires, & d'amende extraordinaire, ainsi que plus à plein est contenu par ledict Priuilege. Donné à Paris le 18. Auril, 1589.

Signé,

SENAVLT.